

La Lettre de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin

Journal de la Communauté de communes
N° 19 - NOVEMBRE 2011



Edito du Président.

L'éducation, l'enfance, la jeunesse sont au cœur de l'action de la Communauté de Communes. Des investissements très importants ont été réalisés sur le site de l'Etang-Vergy grâce à l'aide de l'Etat, de la Caisse d'Allocations Familiales et du Conseil Général de Côte d'Or.

Sans la Communauté de Communes, jamais les communes des Hautes-Côtes n'auraient pu offrir, et surtout financer tous les services proposés aujourd'hui : restauration scolaire, accueil périscolaire, centre de loisirs. Le coût restant à la charge de la collectivité, déduction faite des aides de la Caisse d'Allocations Familiales et de la participation des usagers, s'élève à environ 200 000 € par an.

C'est un énorme effort de solidarité territoriale qui pèse lourdement dans notre budget malmené par la réforme des collectivités et la forte diminution de nos recettes liée à la suppression de la taxe professionnelle.

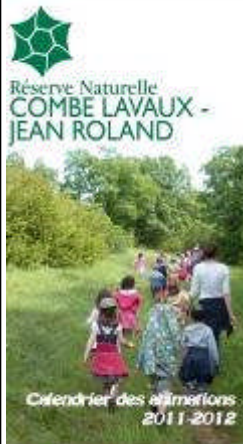
Souhaitons que ces actions et les projets concernant les autres sites ne se trouvent pas compromis par une conjoncture de plus en plus préoccupante.

Jean Claude Robert

Sommaire :

- P 1 : Edito - Réserve naturelle : Animations .
- P 2 : Déchèteries : carton - Horaires d'hiver.
- P 3 : Déchèteries : lampes - Au revoir Béatrice .
- P 4 et P 5 : Inaugurations à l'Etang-Vergy.
- P 5 : Bibliothèques.
- P 6 : Relais maison de l'emploi - Club jeunes.
- P 7 : Semaine bleue à la Communauté de Communes.
- P 8 : Loisirs et culture - été 2011.

CALENDRIER DES ANIMATIONS COMBE LAVAUX-JEAN ROLAND



L'équipe de la réserve naturelle de la Combe Lavaux-Jean Roland propose des activités de découverte de la nature à destination du grand public et des familles (conférences, sorties...)

Le calendrier est disponible au siège de la Communauté de Communes, à l'Office de Tourisme, au centre social Arc en Ciel et dans toutes les communes du territoire. Il est aussi téléchargeable sur le site internet de la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin :

http://www.ccgevrey-chambertin.com/calendrier_animations_reserve.pdf

Les rendez-vous de novembre :

Le 5 novembre 2011 : Découverte d'un suivi scientifique :
Les champignons liés au bois mort.

Lorsqu'un arbre est vieillissant ou mort, il offre de nombreux microhabitats favorables à la biodiversité. 30% des espèces forestières sont liées au bois mort : des milliers de champignons, de mousses et de lichens. La présence de champignons contribue à l'équilibre écologique de la forêt. Ils participent à la décomposition du bois et sont une source alimentaire pour la faune. L'étude des champignons liés au bois mort nous renseigne sur l'évolution de la forêt vers son caractère naturel.

Rendez-vous salle polyvalente de Chamboeuf à 9h.

Le 25 novembre 2011 : Conférence débat :
Concilier les enjeux écologiques et économiques de la forêt.

La forêt est une source de revenus qui participe au dynamisme de nombreux secteurs économiques : ameublement, papeterie, construction, énergie...

Le milieu forestier est aussi un écosystème complexe source de biodiversité. L'exploitation de la forêt peut-elle être compatible avec la préservation de la biodiversité ?

Rendez-vous salle polyvalente de Morey-Saint-Denis à 20h.

Attention, modification dans la collecte des ordures ménagères à compter du 01/01/2012.

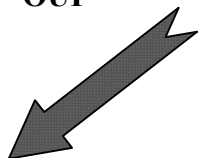
Comme annoncé dans sa lettre de décembre 2010, la Communauté de Communes a constaté qu'il y avait de plus en plus de cartons déposés sur le trottoir les jours de collecte des ordures ménagères. Celles-ci étant incinérées, les cartons ne sont donc pas recyclés.

De ce fait, à compter du 01/01/2012, le prestataire de service chargé de collecter les ordures ménagères, ne procédera plus au ramassage des cartons déposés avec les ordures ménagères.

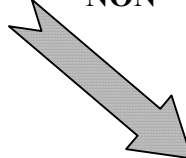
Déchèterie



OUI



NON



Collecte des ordures ménagères



Que faire de ses cartons ?

Pour les particuliers :

Les gros cartons sont à apporter vidés et pliés à la déchèterie où ils pourront être recyclés.

Bon à savoir : à votre demande, certains livreurs (surgelés à domicile...) peuvent remporter leurs cartons.

Pour les professionnels du territoire de la collectivité :

Les cartons pourront être déposés gratuitement dans la benne carton de la déchèterie de Brochon, dans la limite de 1m³/semaine. Les cartons devront être vidés et pliés afin d'optimiser le remplissage de la benne. En contrepartie, il sera demandé à l'entreprise de bien vouloir remplir un bon de dépôt auprès du gardien de déchèterie.

Bon à savoir : pour les gros producteurs, les cartons peuvent être déposés dans des déchèteries réservées à des professionnels (zone industrielle de Longvic ou à proximité de l'incinérateur de la Communauté d'Agglomération du Grand Dijon). Une location de benne auprès de sociétés spécialisées dans le domaine des déchets (Pages jaunes, rubrique récupération, traitement des papiers et cartons) peut également être une solution.

Il est rappelé aux professionnels que dans le cadre de la collecte des ordures ménagères, la collectivité procède au ramassage uniquement des déchets assimilés aux déchets des ménages, dans des quantités ménagères (maximum 1 100 litres par semaine) et dans des contenants homologués (pas de déchets en vrac dans le bac ou au sol).

Par respect pour le personnel de collecte et pour votre environnement, merci de changer de comportement dès maintenant !

DÉCHÈTERIE DE BROCHON

Brochon, Chamboeuf, Chambolle-Musigny, Clémencey, Couchey, Curley, Fixin, Gevrey-Chambertin, Ternant, Morey-St-Denis, Quémigny-Poisot, Reulle-Vergy, Semezanges.

Horaires d'ouverture

Lundi et vendredi de 14 H à 17 H (du 16 octobre au 14 avril)
et 14 H à 18 H (du 15 avril au 15 octobre)

Mercredi et samedi de 8 H 30 à 12 H et 14 H à 17 H (du 16 octobre au 14 avril)
et 8 H 30 à 12 H et 14 H à 18 H (du 15 avril au 15 octobre)

DÉCHÈTERIES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NUITS ST GEORGES ET DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE L'OUICHE.

Suite à une convention signée entre la Communauté de Communes de Gevrey-Chambertin et les collectivités ci-dessus, des communes ont accès aux déchèteries de ces territoires.

Les modalités d'accueil des particuliers et professionnels ainsi que les jours et horaires d'ouverture des déchèteries sont spécifiques à chacune d'elles. Ceux-ci sont consultables sur les sites internet de ces deux communautés de communes.

Déchèterie Intercommunale de Brochon : un nouvel espace dédié à la collecte des lampes usagées

Une seconde vie pour les lampes...

La collectivité en collaboration avec l'Eco organisme RECYLUM, teste actuellement un abri destiné à collecter les lampes.

Les lampes : de quoi parle-t-on ?

En langage courant, on utilise le terme " ampoule " pour parler d'une source lumineuse et " lampe " pour parler du support sur lequel on fixe l'ampoule. En langage plus technique, l'ampoule n'est que le globe en verre et on parle plutôt de " lampe " et " luminaire ".



Lampes fluocompactes et tube fluorescent dit "néon"

Les lampes que l'on peut porter à la déchèterie de Brochon :

Il s'agit de toutes les lampes à l'exception des lampes à filament :

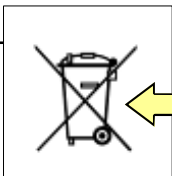
- Les tubes fluorescents appelés couramment " néons "
- Les lampes fluocompactes appelées couramment " ampoule à économie d'énergie " ou "lampe basse consommation"
- Les lampes techniques telles que les lampes à vapeur de mercure, les lampes sodium basse ou haute pression, les lampes à iodure métallique,...



Lampes sodium, lampes à vapeur de mercure, lampes à iodures métalliques

Pourquoi faire recycler ses lampes usagées ?

Les lampes se recyclent pour près de 93 % de leur poids (verre 88 %, métaux 5% ...). On contribue ainsi à la préservation des ressources naturelles mais pas seulement... Le recyclage des lampes permet de récupérer et réutiliser le mercure, substance dangereuse, et d'empêcher son rejet dans l'atmosphère ou dans les sols.



Pour les reconnaître facilement : le symbole « poubelle barrée » figurant obligatoirement sur la lampe depuis le 13 août 2005 signifie que celle-ci ne doit pas être jetée avec les ordures ménagères. Lors du dépôt, en cas de doute, demandez conseil au gardien de la déchèterie.

Les lampes qui doivent être jetées à la poubelle :

Il s'agit de toutes les lampes à filament : " ampoules classiques " à incandescence, halogènes. Leur composition ne nécessite pas de traitement particulier, ce qui permet leur élimination avec les déchets ménagers. De plus, pour répondre à une directive européenne, ces lampes trop gourmandes en énergie disparaissent progressivement. Fin 2012, elles seront définitivement retirées de la vente.

PÔLE ENVIRONNEMENT : EAU - ASSAINISSEMENT

Au revoir Béatrice !

Lorsqu'elle arrive au SICODI en tant que qu'étudiante en février 1999 pour un stage de 4 mois dans le cadre de la validation de son diplôme « Génie des transformations de la matière et de l'environnement » rien ne laisse présager un aussi long parcours de cette jeune fille à l'accent du midi dans notre région.

Pourtant, Béatrice Marthos revient dès octobre de la même année dans le cadre d'un contrat «emploi jeune» de 5 ans. Elle est en charge de l'assainissement et de la gestion de la station d'épuration de Brochon. En 2002, elle dirige la réflexion sur la régie du service de l'eau du SICODI, celle-ci étant mise en place en 2004.

Par la suite, la création de la Communauté de Communes en 2005 voit la fusion avec le SIMOGI et donc l'extension de



son service à la gestion de l'eau et de l'assainissement sur la presque totalité du territoire des 22 communes.

Directrice du pôle environnement (qui englobe aussi la gestion des déchets) elle travaille depuis 2010 à l'intégration de Morey-Saint-Denis et Chambolle-Musigny à la régie communautaire tout en mettant en place le SPANC.

Mais la nostalgie, l'appel du soleil et une réelle opportunité ont incité Béatrice - à son grand regret et au nôtre - à quitter Gevrey-Chambertin. Lors du pot de départ organisé

le 14 octobre 2011, Jean-Claude Robert a souligné sa compétence, son engagement fort dans ce secteur en évolution, sa bonne humeur communicative. Les élus et les collègues de travail de Béatrice ont tenu à l'assurer de leur sympathie et lui ont souhaité une bonne prise de fonctions à Aubagne, ville pour laquelle elle doit créer une régie municipale.

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2011



Inauguration en présence de M. ROYER, Inspecteur de l'Education Nationale de la circonscription de Dijon-Sud.

Avec la création de l'accueil périscolaire de l'Etang-Vergy, c'est un important programme d'investissements et de travaux qui s'achève pour le pôle scolaire du Val de Vergy. En effet, depuis 2010, les opérations se sont enchaînées à un rythme soutenu.

Toutes ces nouveautés méritaient une vraie inauguration, et ce fut chose faite le 24 septembre par Jean-Claude ROBERT en présence de M. ROYER, l'Inspecteur de la circonscription de Dijon Sud, de Mme NICOLAS, le Maire de l'Etang-Vergy, de M. Jean-Emmanuel BESSON, l'architecte de l'accueil périscolaire, ainsi que de représentants de parents d'élèves, d'enseignants et des agents de la Communauté de Communes.

Au programme : visite des nouveaux locaux, présentation des nouveaux services de la Communauté de Communes, et exposition en hommage à Bernard COUDIN, organisée par la Société d'Histoire et d'Archéologie du Pays de Vergy.



La nouvelle salle d'accueil périscolaire et la nouvelle salle de classe sont les principaux éléments du programme d'investissement 2010-2011. Leur réalisation pour un coût de 238 994 € a été financée par le Conseil Général de Côte d'Or pour 127204 €, l'Etat pour 66804 € et la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or pour 20 354€ (dont la moitié sous forme de prêt à 0%).

L'équipe des bibliothèques présente les nouveaux services apportés par les bibliothèques intercommunales, dont le prêt de DVD et surtout un nouveau site Internet permettant de consulter l'ensemble du fonds documentaire pour les deux bibliothèques.



Le pack itinérant du Service Jeunesse : un ensemble de matériel et de mobilier facile à transporter et à installer, permettant d'accueillir les jeunes dans de bonnes conditions, en tous lieux du territoire.



La célèbre maquette de la forteresse de Vergy réalisée par Bernard COUDIN - ancien Inspecteur de l'Education Nationale qui fut aussi Maire de Reulle-Vergy - est actuellement visible à la bibliothèque de la Communauté de Communes à l'Etang-Vergy



A souligner que le pôle de l'Etang-Vergy, pour ce qui concerne le scolaire, accueille 10 communes. Le restaurant scolaire, le Centre de Loisirs et la Bibliothèque sont au service des 16 communes des Hautes-Côtes. Il s'agit donc d'un ensemble complet, structuré, aujourd'hui confortable, parfaitement dimensionné et adapté aux besoins sauf en ce qui concerne la restauration scolaire et le périscolaire dont les effectifs ne cessent d'augmenter.

JOURNÉE INAUGURALE A L'ETANG-VERGY



Pour l'ensemble de ces opérations, la Communauté de Communes a pu bénéficier de soutiens financiers importants (voir détail en tableau).

L'Etat a participé à hauteur de 87 177 €, la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or apportant pour sa part 33 114 €. C'est le Conseil Général qui a apporté la part la plus importante, avec un montant de financement cumulé de 132 143 € (*Contrat AmbitionS Côte d'Or*). La Communauté de Communes finance quant à elle 107 549 € en deux ans, soit 30% du total des dépenses.

Après un tel programme résolument orienté vers l'éducation, les loisirs et la culture, la Communauté de Communes va maintenant diriger son action en direction de Chamboeuf.

Le RPI Quemigny-Poisot / Chamboeuf est en évolution : le

projet de création de locaux scolaires et périscolaires actuellement en cours d'étude avance rapidement et les travaux pourraient débiter en 2012.

Parallèlement, les travaux d'entretien et de réhabilitation des autres écoles du territoire vont se poursuivre. Sont notamment en projet un réaménagement de l'accueil périscolaire de Brochon, l'installation de jeux de cours à Morey-Saint-Denis et Gevrey-Chambertin (Roupenel) et des travaux de réhabilitation thermique suite aux diagnostics des bâtiments réalisés grâce au SICECO.



Etat des dépenses et répartition des subventions sur le site de l'Etang-Vergy

ACTIONS 2010-2011	Coût total HT	Subvention Etat	Subvention Conseil Général	Participation Caisse d'Allocations Familiales	Taux de subventions et participations	Reste à la charge de la Communauté de Communes
ECOLE NUMERIQUE RURALE	11 376 €	9 000 €			79,11%	2 376
ETANCHEITE TOITURE MATERNELLE	9 996 €	4 498 €			45,00%	5 498
MOBILIER DE LA NOUVELLE CLASSE	5 083 €				0,00%	5 083
CREATION DE LA NOUVELLE CLASSE	42 400 €	8 462 €	19 204 €		65,24%	14 734
TERRAIN DE SPORTS ENGAZONNE	22 917 €	6 875 €			30,00%	16 042
CREATION D'UN ACCUEIL PERISCOLAIRE	238 994 €	58 342 €	108 000 €	20 354 €	78,11%	52 297
MISE EN RESEAU DES BIBLIOTHEQUES	12 348 €		4 939 €		40,00%	7 409
REPLACEMENT DU MINIBUS 9 PL.	16 870 €			12 760 €	75,64%	4 110
TOTAL	359 984 €	87 177 €	132 143 €	33 114 €	70%	107 549 €

Certaines de ces actions ou réalisations étaient attendues depuis plusieurs années comme le terrain de sport ou la toiture de la maternelle, alors que d'autres ont dû être effectuées en urgence comme la création de la classe et le changement du minibus de 9 places. Certaines enfin, bénéficient à l'ensemble des usagers du territoire, comme la mise en réseau des bibliothèques de l'intercommunalité.

NOUVEAU : le site des bibliothèques



Les bibliothèques de la Communauté de communes bénéficient de nouveaux services et ont leur site internet permettant aux habitants de nos communes de consulter les catalogues, de s'inscrire, d'emprunter des ouvrages. Vous pourrez accéder à des romans pour tous, des albums pour les jeunes, des bandes dessinées, des contes, des documentaires, des revues, des CD et DVD : plus de 22700 documents sur les 2 sites de l'Etang-Vergy et Gevrey-Chambertin.

<http://www.bibliotheques-ccgc.net/>



MAISON DE L'EMPLOI
ET DE LA FORMATION
DU BASSIN DIJONNAIS

VOUS ACCUEILLE À L'ARC EN CIEL

Avenue de Nierstein
21220 Gevrey Chambertin
Tel: 03.80.51.81.11

pointemploigevrey@orange.fr



C'est un service de proximité ouvert à tous (demandeurs d'emplois, salariés, créateurs, repreneurs et dirigeants d'entreprises, jeunes,) qui vous propose un accueil personnalisé et une prise en compte de vos besoins.

Le relais de la maison de l'emploi c'est :

Une interlocutrice : Amandine BAUDAILLIER

- Vous accueille
- Vous conseille au sujet de vos projets et de votre orientation professionnelle
- Vous aide dans vos démarches administratives
- Vous informe des offres d'emploi locales

Un accès libre à :

- Un affichage d'offres d'emplois
- De l'information
- De la documentation
- Un accès internet

**Le point emploi
vous accueille
à ses permanences :
mardi 9h à 12h
et jeudi 14h à 17h**

**Permanence de la
mission locale
pour les moins de 25 ans
LE MERCREDI**

LE CLUB JEUNES

Tu as du temps libre et tu cherches comment l'occuper ? Le Centre Social Arc en Ciel met en place pour toi **un club jeune** à chaque vacance scolaire de **8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h15** avec la possibilité de manger sur place.

Tu pourras **retrouver tes amis, t'amuser** (cartes, jeux de société, babyfoot, ...), faire des **sorties** (Cap Vert, bowling, laser game, ciné, ...), **monter des projets** avec un animateur motivé (pour partir en vacances quelques jours, faire un voyage, ...).

Tu auras à ta disposition : **des ordinateurs, une télé, un babyfoot, une cuisine, des jeux, ...**



Tu te demandes combien ça va coûter ? Il s'agit d'un tarif basé sur le "taux d'effort" : un pourcentage est appliqué sur les ressources mensuelles de la famille (Une majoration de 30% est appliquée pour les familles hors communauté de communes).

Pour en savoir plus ou pour t'inscrire, appelle au centre Arc En Ciel au **03 80 51 81 11**.

Des dossiers d'inscription y sont à ta disposition. Si tu ne peux pas te déplacer, ces dossiers sont aussi sur notre site internet : www.ccegevrey-chambertin.com

En espérant t'accueillir bientôt.

L'équipe d'animation

LA SEMAINE BLEUE



SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

LA SEMAINE BLEUE

près de chez vous
du 17 au 23
octobre
et plus encore ...

Ateliers créatifs,
Sorties, Visites,
Spectacles, Films,
Repas, Convivialité
et Rencontres...

Transport gratuit sur demande

De gauche à droite MM Baudrion,
Pauset, Paris....
Mlle Amiot.
M.M. Françonnet, Rollot et Robert.



Dans le cadre de la Semaine nationale des retraités et personnes âgées, avec les concours du Centre Social, de l'Association Cantonale pour les personnes âgées et les retraités, de l'ADMR, de la Croix Violette de Brochon, de la Résidence mutualiste des Vignes Blanches, de la MSA, la Communauté de Communes a lancé la "Semaine Bleue" le lundi 17 octobre à 15 h à l'Espace Chambertin en présence des élus et de nombreux aînés. Cette manifestation inaugurale présidée par Jean-Claude Robert s'est poursuivie par un moment de convivialité

autour de pâtisseries et du verre de l'amitié, puis par un thé dansant animé par l'orchestre STYLE.

Le programme des activités du 17 au 23 octobre, et celui de novembre, (voir encadré ci-dessous) ont été présentés par les animateurs du Centre social. Celui-ci reste à la disposition de tous les habitants de nos 22 communes pour tous renseignements concernant les inscriptions et le transport jusqu'au 24 novembre .



C'est sur d'alertes pas de danses que les "anciens" ont ouvert le bal : valse, paso doble, tangos, slows... "Les Amants de st jean", "la Paloma", "Les fiancés d'Auvergne" ont encore de beaux jours devant eux !

Des participants attentifs aux propos des intervenants



SEMAINE NATIONALE DES RETRAITÉS ET PERSONNES ÂGÉES

LA SEMAINE BLEUE

Continue...



Atelier cuisine du 18 octobre

<p>Mardi 15 Novembre</p> <p>ARTS CRÉATIFS <small>GRATUIT</small></p> <p>14h30 REUL-LE VERGY Décoration sur vaisselle avec Crystel SULEJMANI</p>	<p>Jeudi 17 Novembre</p> <p>SCRAPBOOKING <small>GRATUIT</small></p> <p>14h30 Gevrey Salle Naber Décoration de photos avec Isabelle SOUMIER</p>
<p>Mardi 22 Novembre</p> <p>BALADE A VELO <small>GRATUIT</small></p> <p>14h30 Arc en Ciel Gevrey Balade facile sur chemins, accompagnée par un Moniteur de la Fédération de Cyclisme. Port du casque obligatoire. Location vélo possible</p>	<p>Jeudi 24 Novembre</p> <p>LECTURES <small>GRATUIT</small></p> <p>14h30 CHAMBOEUF Lectures à haute voix et théâtralisation des textes de votre choix avec Crystel SULEJMANI</p>

Comme chaque année, les activités du centre social ont su marquer la fin de l'année scolaire et l'arrivée de l'été par des animations nombreuses et variées.



GALA DE DANSE

Le gala de danse organisé en partenariat avec la MJC de Nuits-St-Georges a rassemblé les participants aux activités danse de la MJC et du Centre Social devant une salle comble à Marsannay la Côte.



ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

En juin les enfants de l'accompagnement scolaire ont présenté à leur famille et exposé à l'arc en ciel leurs travaux et recherches sur le moyen âge (blasons, sceaux...). Ces travaux ont été réalisés avec leur animatrice Céline et l'intervention de Mr HERBELIN spécialiste en sigillographie.



FETE DU CENTRE SOCIAL

Après Curtil Vergy et Chambolle Musigny, c'est Fixin qui a accueilli la fête du centre social fin mai. Démonstrations, stands, activités et convivialité ainsi que l'ensoleillement ont composé un menu de choix pour une journée réussie.




CONCERT

Le concert du secteur jeunes a connu une fréquentation grandissante pour sa deuxième édition, cette année à Gevrey-Chambertin. Les jeunes étaient au rendez-vous sur scène, mais également derrière les stands d'accueil et la buvette. Louise, Dianosis, Sweet Lemon et Bibeo ont composé l'affiche.



JEUNES DE TOUS LES VILLAGES... BIENVENUE !

Contacts : 06.43.82.27.24 ou 03.80.51.81.11 (arc en ciel)

ou secteurjeunescgc@orange.fr et  facebook secteurjeunes
et Local Jeunes à Gevrey, 139 Av de la Gare 03.80.27.18.94
Club des Jeunes Couchey, derrière la Mairie, 03.80.51.34.39